

*Les débuts de l'enseignement  
du français commercial en Italie,  
de la Loi Casati à la Réforme Gentile*

par Marie-Denise Sclafani\*

*Introduction*

Cette contribution, qui concerne l'enseignement de la langue française pour le commerce en Italie, se focalise sur un ensemble de manuels parus à la fin du XIXe siècle et au tout début du XXe. Les manuels analysés sont tous à l'usage des écoles commerciales, des instituts techniques et des professionnels. Parmi ces ouvrages, on peut en distinguer certains écrits, par des auteurs réputés et qui ont connu un discret succès éditorial, et d'autres écrits, par des auteurs moins connus : Gagetano Malavasi, *Cours de français commercial*<sup>1</sup> (1899), Endimio Spezia e Emilio Wildy, *Il francese commerciale*<sup>2</sup> (1901), Carmela Maio Ruggi, *Pour lire et parler, Lectures, dialogues, éléments de conversation, exercices de nomenclature pour l'enseignement du français par la méthode directe*<sup>3</sup> (1911), Elvira Baroschi Soresini, *Conversazione francese-italiana, fraseologia famigliare-grammaticale-commerciale*<sup>4</sup> (1912), Augusto

\* Università degli Studi di Palermo.

<sup>1</sup> G. Malavasi, *Cours de français commercial*, à l'usage des écoles commerciales, des instituts techniques et des maisons de banque, de commerce et d'industrie, Joseph Laterza et fils, Libraires-éditeurs, Bari 1899.

<sup>2</sup> E. Spezia, E. Wildy, *Il francese commerciale*, Tipografia Editrice L. F. Cogliati, Milano 1901.

<sup>3</sup> C. Maio Ruggi, *Pour lire et parler, Lectures, dialogues, éléments de conversation, exercices de nomenclature pour l'enseignement du français par la méthode directe*, à l'usage des écoles techniques, complémentaires, commerciales et professionnelles, F. Bichieri Librairie éditeur, 1911.

<sup>4</sup> E. Baroschi Soresini, *Conversazione francese-italiana, fraseologia famigliare-grammaticale-commerciale*, Ulrico Hoepli, Milano 1912.

Caricati, *Lingua e Letteratura francese*<sup>5</sup> (1913), Martin Hingerl, *Guida pratica per lo studio della lingua francese*<sup>6</sup> (1913), Franz Tonani, *Corso di lingua francese per le scuole tecnico-commerciali e per le scuole superiori serali del municipio di Milano*<sup>7</sup> (1913), Alessandro Vitale, *Commerce et Famille*<sup>8</sup> (1915), Gaetano Frisoni, *Manuel de correspondance commerciale française*<sup>9</sup> (1919) et Romeo Lovera, *Manuale di corrispondenza e conversazione commerciale francese ad uso delle scuole e dei privati*<sup>10</sup> et *Le français commercial et industriel*<sup>11</sup> (1920 ; 1923).

Dans cet article, l'accent est mis, tout d'abord, sur l'organisation de l'enseignement commercial et les programmes d'enseignement de la langue française après l'entrée en vigueur de la Loi Casati ; ensuite, l'étude se concentre sur les aspects pédagogiques des manuels choisis, notamment pour la place accordée à la grammaire, à l'enseignement des termes et des expressions du commerce, aux documents commerciaux, à la typologie des exercices et des lectures. Pour chaque aspect, l'on souligne les différences et, en même temps, les similitudes des méthodes présentes dans les manuels utilisés pour l'enseignement de la langue française dans les écoles et les instituts techniques.

#### *Les écoles et les instituts techniques*

L'intensification des relations commerciales en Europe, au XIX<sup>e</sup> siècle, exige une organisation différente de l'instruction et de l'apprentissage des langues modernes. C'est seulement à partir de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle que l'on commence à planifier l'ossature de l'instruction dite 'technique', cette branche de l'instruction, qui avait été

<sup>5</sup> A. Caricati, *Lingua e Letteratura francese*, Carlo Signorelli editore, Milano 1913 (quatre volumes).

<sup>6</sup> M. Hingerl, *Guida pratica per lo studio della lingua francese*, compilata in base alla 16<sup>o</sup> edizione tedesca del prof. B. Pfeifer di Francoforte s.M., Sperling & Kupfer, Librai di S.M. la Regina Madre, Milano 1913.

<sup>7</sup> F. Tonani, *Corso di lingua francese per le scuole tecnico-commerciali e per le scuole superiori serali del municipio di Milano*, R. Carabba Editore, Lanciano 1913.

<sup>8</sup> A. Vitale, *Commerce et Famille*, cours pratique de français commercial et dialogues modernes, Società Editrice Dante Alighieri di Albrighti, Segati & C., Milano-Roma-Napoli 1915.

<sup>9</sup> G. Frisoni, *Manuel de correspondance commerciale française*, Ulrico Hoepli, Milano [1902], 1919.

<sup>10</sup> R. Lovera, *Manuale di corrispondenza e conversazione commerciale francese ad uso delle scuole e dei privati*, Albrighti, Segati & C., [1910], 1920.

<sup>11</sup> R. Lovera, *Le français commercial et industriel*, à l'usage des écoles et des commerçants, S. Lattès & C. éditeurs, 1923.

jugée, jusqu'alors, par les gouvernements européens comme un secteur d'intérêt public négligeable, devient fondamentale ; les ministères, dès lors, s'activent pour financer et stimuler l'initiative privée d'une part et pour, d'autre part, promouvoir, discipliner et diriger l'enseignement commercial<sup>12</sup>. Les premières tentatives concrètes d'institution d'une école technique, qui pouvait préparer les élèves aux professions qui ne nécessitaient pas d'études universitaires, ont lieu, tout d'abord, en 1848 avec le ministre Carlo Bon Compagni et en 1856 avec le ministre Lanza.

Ces essais importants sont suivis par la Loi Casati, en 1859<sup>13</sup>, qui établit, de façon plus organisée et concrète, l'instruction technique, en particulier, l'école technique (cycle inférieur) et les instituts techniques (cycle supérieur), divisés en quatre sections : administrative et commerciale, agronomie, chimie et mathématiques-physique (la seule, d'ailleurs, qui permettait l'accès à l'Université, limité aux seules facultés des sciences, de mathématiques et de physique).

L'enseignement de la langue étrangère est aussi confirmé dans les écoles techniques, où l'on étudie seulement la langue française, et dans les instituts techniques qui proposent l'apprentissage de la langue française et d'une deuxième langue, au choix entre l'anglais et l'allemand. Les langues modernes sont donc réservées exclusivement à l'instruction technique et seront introduites dans l'instruction dite 'classique' bien plus tard<sup>14</sup>, à l'instar du reste de l'Europe « Anche in Europa, [...], le lingue moderne sono entrate dapprima nelle scuole "commerciali", "tecniche", con percorsi scolastici "corti", prima di fare il loro ingresso – e non senza difficoltà – nei licei e nelle università dove vengono introdotte come insegnamenti facultativi, complementari, liberi, prima di diventare discipline fondamentali »<sup>15</sup>. L'organisation de l'ins-

<sup>12</sup> L. Sabbatini, *L'insegnamento commerciale superiore*, Tip. C. Sironi, Milano 1916.

<sup>13</sup> 13 novembre 1859 n. 3725.

<sup>14</sup> En 1892 la langue française est introduite dans le 'ginnasio', en 1896 dans la toute nouvelle école 'complementare' et en 1909 dans le lycée moderne, qui n'aura pas de succès.

<sup>15</sup> « Même en Europe [...] les langues modernes sont entrées, tout d'abord, dans les écoles 'de commerce', 'techniques', avec des parcours scolaires 'courts' avant de faire leur entrée – et non sans difficultés – dans les lycées et dans les universités, où elles sont introduites en tant qu'enseignements facultatifs, complémentaires, libres, avant de devenir des disciplines fondamentales » (notre traduction), C. Pellandra, *Le radici del nostro mestiere. Storia e storie degli insegnamenti linguistici*, Quaderni del CIRSIL, Bologna, 2007, p. 95.

truction technique restera presque inchangée, excepté le réaménagement des sections, des programmes et de l'enseignement des langues étrangères, jusqu'à la réforme Gentile en 1923.

La section administrative et commerciale, notamment, subira des changements ; tout d'abord, elle sera divisée en deux sous-sections, comptabilité et commerce ; ensuite, après avoir été réunifiée une deuxième fois, la section de comptabilité et de commerce donnera, progressivement, davantage d'espace aux études de comptabilité ; une caractéristique qu'elle conserve encore de nos jours. De cette manière, la section de commerce fait défaut dans une période où le développement toujours plus croissant des échanges exigeait l'aptitude technique et économique nécessaire pour faire face à la concurrence d'autrui et pour en sortir victorieux<sup>16</sup>. Cette situation ne peut donc satisfaire la classe commerciale italienne qui s'active pour que les écoles de commerce, dispensant une formation pratique, indispensable pour l'exercice des métiers liés au commerce, puissent être instituées.

Tout d'abord, c'est l'école supérieure de commerce<sup>17</sup> qui voit le jour, en 1898 ; ensuite, en 1902, c'est '*la scuola media di studi applicati al commercio*' qui est fondée à Rome ; cette typologie d'école sera répliquée dans différentes villes<sup>18</sup> : « Merita una particolare menzione la scuola di commercio istituita in Palermo per iniziativa ed a spese della Camera di Commercio. L'istituto ha un ordinamento perfettamente moderno ed è il primo che abbia in Italia interpretato in modo felice il pensiero ed il programma in più forme enunciati dal Governo nella parte delle esercitazioni pratiche »<sup>19</sup>. Ces écoles répondent donc, aux nécessités d'une

<sup>16</sup> G. Buonocore, *L'insegnamento Commerciale in Italia : note del Prof. Giuseppe Bonocore per il 10 Congresso internazionale dell'insegnamento commerciale*, Tip. Naz. Di G. Bertero e C., Roma, 1913, p. 12.

<sup>17</sup> Avec le décret royal du 6 août 1868 l'on avait déjà institué une Reale Scuola Superiore di Commercio avec trois sections : commerciale, consulaire et magistrale. Les trois sections prévoyaient l'enseignement de la langue française. En 1886, on institua La Regia Scuola di commercio de Bari, en 1884, La Scuola Superiore di applicazione per gli studi commerciali de Genova. M. Romano, *Gli istituti superiori d'istruzione economico-commerciale nell'Italia Unita*, in M. Morandi (a cura di), *Formare alle professioni. Commercianti e contabili dalle scuole d'abaco ad oggi*, Franco Angeli, Milano, 2013, p. 65.

<sup>18</sup> Napoli, Bari, Bologna, Brescia, Feltre, Firenze, Milano, Palermo, Salerno e Torino.

<sup>19</sup> « L'école de commerce, instituée à Palerme, sur l'initiative et aux frais de la Chambre de Commerce, mérite une mention particulière. L'institut possède un système parfaitement moderne et il est le premier à avoir interprété, de manière exhaustive, la pensée et le programme voulus par le gouvernement en ce qui concerne la partie de l'entraînement pratique » (notre traduction), G. Castelli, *L'insegnamen-*

classe importante du pays durant une période de forte croissance économique. Après les écoles ‘moyennes’, l’on expérimentera, par la suite, dans d’autres villes, une typologie d’école inférieure de commerce pour la formation de commis et de petits agents de commerce. Ces initiatives sont le résultat fructueux de la collaboration entre la Chambre de Commerce et le ministère de l’Agriculture, de l’Industrie et du Commerce. Les écoles de commerce deviennent de plus en plus importantes pour la formation des jeunes et cette situation pousse le ministère, en 1907, à allouer des sommes<sup>20</sup> plus consistantes pour leur maintien et leur amélioration, et à harmoniser les disciplines pour qu’elles aient un plan commun d’études. En 1908, un règlement général pour l’institution et la réorganisation des écoles industrielles et commerciales sera approuvé ; il s’agira du premier code scolaire pour l’enseignement professionnel en Italie<sup>21</sup>. Parmi les enseignements fondamentaux des écoles de commerce, le français occupe une place fort importante ; cela est confirmé par les lois successives<sup>22</sup>, de 1912 et 1913, qui réaménagent les programmes pour l’enseignement commercial.

#### *Les programmes*

« Lo studio delle lingue straniere, utile a chiunque voglia seguire da vicino il progresso delle varie scienze o prender parte sia alla speculazione che al lavoro pratico nel campo vastissimo dell’attività umana è indispensabile a colui che intende dedicarsi all’esercizio di una professione commerciale »<sup>23</sup>. Le commerçant a besoin d’une connaissance pratique des langues modernes ; il doit savoir écrire et parler, sans avoir recours à aucun intermédiaire, dans un monde qui change ra-

*to commerciale in Italia. Brevi note*, Tipografia nazionale di G. Bertero, Roma 1906, p. 28.

<sup>20</sup> Loi du 30 juin 1907, numéro 414, portant sur les dispositions pour l’enseignement industriel et commercial.

<sup>21</sup> R.D. du 22 mars 1908, n. 187.

<sup>22</sup> Loi 14 juillet 1912, n. 854, et la loi du 20 mars 1913 n. 268.

<sup>23</sup> « L’étude des langues étrangères, utile à quiconque veut suivre de très près le progrès des différentes sciences ou prendre part aussi bien à l’exploration qu’au travail pratique, dans le camp très vaste de l’activité humaine, est indispensable à celui qui a l’intention de se consacrer à l’exercice d’une profession commerciale » (notre traduction), *Atti del Congresso internazionale per l’ insegnamento commerciale*, tenuto a Venezia dal 4 all’8 maggio 1899 sotto la presidenza di Alessandro Pascolato – Deputato al Parlamento – Pubblicati per cura di Eduardo Vivanti Segr. Gen. del Congresso, Venezia 1899, p. 214.

pidement et qui offre maintes occasions d'échanges avec un nombre croissant de pays. Le but de l'enseignement doit être, donc, l'obtention d'une connaissance de la langue présentant une utilité pratique et immédiate. Les jeunes qui fréquentent les écoles de commerce (notamment le cycle inférieur) ont rarement la possibilité de continuer leurs études dans un institut supérieur. Ils ont la nécessité d'apprendre rapidement à rédiger une lettre, un connaissance, une facture ou encore de traduire un article du journal officiel. La phraséologie et la terminologie du commerce deviennent un atout fondamental pour la communication commerciale ; mais la discordance entre le besoin réel d'une connaissance pratique et spécifique de la langue moderne et l'enseignement de cette dernière dans les écoles de commerce, à tous les niveaux, est bien évidente jusqu'en 1913, au moins. A partir de cette année-là, « les programmes [...] commencent à inclure une partie pratique plus consistante et plus centrée sur la nomenclature et la phraséologie technique et commerciale avec des indications précises sur la conversation et sur les lectures qui portent sur des sujets de la vie professionnelle »<sup>24</sup>.

Les programmes des écoles et des instituts techniques sont durement et âprement critiqués par les professeurs de français, comme le fait, par exemple, Endimio Spezia, professeur de français, directeur de l'école de commerce masculine de Crémone, auteur de manuels et, successivement, d'un dictionnaire de commerce. Au congrès international d'Anvers, en 1896, il souligne l'inadéquation des programmes : « les programmes ne répondent pas au but vraiment commercial »<sup>25</sup>. La voix la plus éminente qui fomente et nourrit le débat, dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, sur le manque de pertinence des programmes et des méthodologies d'enseignement dans la filière technique<sup>26</sup> est celle de Romeo Lovera. Ce professeur de langues, polyglotte et auteur de nombreux manuels pour l'enseignement des langues, s'évertue, par le biais de la revue, *Il Bollettino di Filologia Moderna*, fondée par lui-même en 1894, à diffuser des idées nouvelles pour un changement radical de la didactique des langues étrangères : « L'istruzione tecnica è un'istru-

<sup>24</sup> M.-D. Sclafani, *Les dictionnaires du commerce bilingues franco-italiens. Territoires de la langue et de la culture*, Les Cahiers du dictionnaire, n. 10, 2018, Dictionnaires et territoires, pp. 171-172.

<sup>25</sup> Congrès International de l'enseignement commercial, tenu à Anvers les 14, 15 et 16 avril 1896, p. 299.

<sup>26</sup> J. Lillo, *L'enseignement du français à Palerme au XIX<sup>e</sup> siècle*, CLUEB, Bologna 2004, p. 179.

zione popolare, non di lusso, e si deve perciò badare all'esito pratico e pronto. Quindi [...] il programma [...] deve cogliere la linea generale e tendere, come già s'è detto, al più pratico risultato. Malgrado tutti i ritocchi, i programmi delle lingue moderne non raggiungono un tale scopo ; sono un affastellamento mal combinato di regole, di precetti, d'ingiunzioni che fanno poco onore ai loro redattori »<sup>27</sup>. Même les méthodes adoptées pour l'enseignement des langues sont critiquées : car, effectivement, elles sont plus tournées vers la méthode grammaire-traduction employée pour l'enseignement des langues classiques, où les règles de grammaire et d'orthographe occupent une place centrale et où le « point de vue comparatiste, italien-français, fait perdre de vue l'objectif essentiellement pratique des études techniques »<sup>28</sup>.

### *Les manuels*

Les manuels pour l'enseignement de la langue française pour le commerce, en tant que langue de spécialité, commencent à paraître les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle et les premières années du XX<sup>e</sup> ; avant « cette date, les rares manuels publiés étaient centrés uniquement sur la correspondance commerciale »<sup>29</sup>. Tous les manuels en vente spéciaient, bien sûr, dans le titre : « à usage des écoles techniques », vu que les langues étrangères étaient apprises principalement dans ce type d'établissement, mais il s'agissait, dans la plupart des cas, de manuels pour une étude de la langue moderne sur l'empreinte de l'étude des langues classiques. Certains auteurs se limitaient à introduire dans leurs manuels, dans un souci de 'modernisation' de ces derniers, des exemples de lettres pour la correspondance commerciale ou des abréviations utilisées dans le commerce. Les manuels que nous analyserons ont été choisis parmi les nombreux manuels d'enseignement de la langue française, édités durant la même période, car ils présentent, dans le titre, les termes : commerce et commercial.

<sup>27</sup> « L'instruction technique est une instruction populaire, accessible à tous ; c'est pourquoi, il faut s'occuper du résultat pratique. Donc, le programme [...] doit saisir la ligne générale et préférer [...] le résultat pratique. Malgré toutes les retouches, les programmes de langues modernes n'atteignent pas un tel objectif ; il ne s'agit que d'un fatras mal combiné de règles, de préceptes, d'injonctions qui font peu d'honneur à leurs auteurs » (notre traduction), Romeo Lovera, "Bollettino di Filologia Moderna", 1894, n. 1, anno 1, p. 3.

<sup>28</sup> Lillo, *L'enseignement du français à Palerme au XIX<sup>e</sup> siècle*, cit., p. 179.

<sup>29</sup> M.-D. Sclafani, *Les dictionnaires du commerce bilingues franco-italiens*, cit., p. 172.

Parmi ces manuels, l'on peut identifier des ‘cours’ complets, comme ceux de Caricati, de Hingerl, de Malavasi, de Spezia ou de Tonani ; des méthodes, comme celles de Maio Ruggi et de Lovera, qui appliquent la méthode intuitive ou directe ; des manuels pour la conversation ou tout simplement des recueils de phrases commerciales, incluant aussi une phraséologie familiale et grammaticale. Les manuels pour l’enseignement du français commercial, à l’usage des élèves des écoles techniques ou des commerçants, ont donc une typologie très hétéroclite ; le fil rouge qui les unit est l’apprentissage pratique de la langue française.

#### *La place de la grammaire dans les manuels*

Les programmes<sup>30</sup> d’enseignement de la langue française, tels qu’ils étaient conçus au tout début, en 1860, après la Loi Casati, portaient essentiellement sur la grammaire, qui constituait le fondement de tout apprentissage préliminaire de la langue. La grammaire continue d’apparaître dans les programmes des écoles et des instituts techniques, ainsi que, successivement, dans les ‘ginnasi’. La seule brève atténuation, en ce qui la concerne, date de 1867, où l’on indique que l’enseignement doit être principalement pratique et que les élèves sont tenus de parler la langue française au tout début de leur apprentissage « sans se préoccuper des erreurs possibles et à procéder à une confrontation continue de la langue étrangère avec la langue nationale pour les formes grammaticales »<sup>31</sup>. Il s’agit d’une courte pause, car les résultats sont peu satisfaisants et le profit est très modeste ; nombreuses sont les causes, parmi lesquelles, celles de : « la faible compétence en langue nationale des élèves provenant de nombreuses régions dialectophones, [...] la méthode grammaticale employée et surtout [...] l’incompétence des enseignants qui avaient une mauvaise formation de base »<sup>32</sup>. Les manuels reflètent, donc, cette tendance. On a une succession de méthodes que l’on retrouve dans les manuels, dont les principales sont : la méthode traditionnelle, employée pour l’apprentissage des langues mortes ; ensuite, dans la deuxième moitié du XIXe siècle, les méthodes dites synthétiques, ou encore analytiques, pratiques, théoriques, etc.

<sup>30</sup> Ministero di agricoltura, industria e commercio, *Programmi di Insegnamento per gli Istituti Tecnici*, Tipografia Eredi Botta, Roma 1876.

<sup>31</sup> F. Bochicchio, *L’enseignement de la langue française et le système scolaire italien de 1860 à 1913*, Documents pour l’histoire du français langue étrangère ou seconde, 12, 1993, p. 9.

<sup>32</sup> Ivi, p. 10.

Au début du XXe siècle, c'est la méthode directe ou intuitive qui, timidement, commence à prendre position en Italie, tout en parallèle avec la méthode « philologique comparative », mise au point par Candido Ghiotti qu'il diffusera par le biais d'une grammaire raisonnée de type déductif ; diffusion qui, en Italie, durera des décennies<sup>33</sup>. Les manuels, qui font partie du corpus sélectionné, se caractérisent par une grande diversité dans le choix de l'organisation des chapitres. En ce qui concerne la présence de la grammaire dans les manuels analysés, ceux qui offrent un cours complet d'apprentissage de la langue présentent l'étude de la grammaire tout au long du parcours et sont donc encore ancrés dans la méthode traditionnelle ; c'est le cas du manuel de Caricati, qui propose la grammaire dans la première partie de chacun de ses deux premiers volumes : « Les règles de grammaire, y compris la conjugaison des verbes auxiliaires, réguliers, irréguliers et défectifs » et la reprise, dans les deux volumes successifs, pour les troisièmes et quatrièmes années, des règles expliquées par le biais d'exercices de traduction « Exercices de récapitulation sur toutes les règles de grammaire ». L'organisation de la première partie renvoie à un souci de conformité avec les programmes en vigueur. La situation est différente pour les autres manuels.

Dans le manuel de Hingerl, la méthode suivie est basée sur le concept de la plus grande praticité, selon l'auteur « viene alla grammatica concessa solamente la parte che è assolutamente indispensabile per poter redigere correttamente lettere di affari e di commercio, trascurando tutte quelle regole necessarie solo a chi brami cimentarsi ad alti voli dello stile letterario »<sup>34</sup>. C'est la grammaire qui est, cette fois-ci, au service d'un apprentissage de la langue plus pragmatique et plus dirigé sur les besoins de l'élève qui aura l'exigence d'utiliser, dans un futur très proche, la langue pour travailler. Spezia, au contraire, l'insère tout en critiquant les exercices grammaticaux qui habituellement sont présents dans les manuels reprenant les méthodes synthétiques : « Ognuno può aver notato esser difetto tipico e comune di tutte le grammatiche esistenti ed usate quello di esercitare lo studioso con una fraseologia insipida ed inutile, come : *La mamma*

<sup>33</sup> Pellandra, *Le radici del nostro mestiere*, cit.

<sup>34</sup> « L'on accorde à la grammaire, uniquement, la partie qui est absolument indispensable pour pouvoir rédiger correctement les lettres d'affaires et de commerce, en délaissant toutes les règles qui sont nécessaires seulement pour celui qui désire ardemment se mesurer avec le style littéraire » (notre traduction), Hingerl, *Guida pratica per lo studio della lingua francese*, cit., *Préface*, p. 4.

*è buona. Il libro della sorella... [...] »*<sup>35</sup>, pour les écoles de commerce, il est nécessaire d'utiliser, toujours selon l'auteur, des grammaires et des manuels qui, judicieusement, mettent ensemble la partie scientifique et la partie pratique pour permettre, donc, à l'élève d'apprendre les règles de morphosyntaxe finalisées à l'acquisition de notions utiles et techniques.

#### *Correspondance et documents commerciaux*

L'essentiel de l'enseignement des langues étrangères dans les écoles de commerce doit être généralement la correspondance commerciale ; l'enseignant est donc tenu à lui consacrer une attention scrupuleuse et le gros de son activité hebdomadaire dans les classes. Il s'agit des recommandations présentées lors du congrès international pour l'enseignement commercial de 1899 ; l'apprentissage de la correspondance commerciale est considéré comme une des disciplines fondamentales et le point culminant de l'enseignement dans les écoles de commerce. Malgré ces indications, la place de la correspondance et des documents concernant les affaires dans les manuels est très inégale ; Caricati, par exemple, réserve une place minime, à la fin de son quatrième volume, exclusivement à la correspondance ; Frisoni, par contre, en fait le seul et unique sujet de son manuel. Son manuel, en particulier, fait partie d'une série polyglotte et est destiné non seulement aux étudiants, mais aussi aux négociants et aux industriels « qui désirent se perfectionner dans la phraséologie mercantile française »<sup>36</sup>. Le matériel, contenu dans le volume, est construit à partir de documents authentiques, notamment de copies de lettre et de documents se rapportant au commerce, libellés durant les longues années dédiées aux affaires en tant que « correspondant dans les principales maisons de commerce de Gênes ». Ce choix rend son texte original, car il ne propose pas une simple liste de modèles, normalement présents dans les divers ouvrages à la fin du volume, mais regroupe ses lettres par différentes opérations de commerce et préserve l'authenticité de ses documents tout en les didactisant : «

<sup>35</sup> « Chacun peut avoir remarqué le défaut typique et commun de toutes les grammaires existantes et utilisées, qui est celui d'exercer le 'studieux' avec une phraséologie insipide et inutile comme : *La mamma è buona. Il libro della sorella... [...]*. » (notre traduction), Spezia, Wildy, *Il francese commerciale*, cit., *Préface*, p. VII.

<sup>36</sup> Frisoni, *Manuel de correspondance commerciale française*, cit., *Préface*, p. IX.

quant aux documents, au lieu de suivre l'usage généralisé de les réunir à la fin de l'ouvrage en une collection stérile de modèles que l'on ne consulte, en général, presque jamais, j'ai pensé qu'il était bien plus utile de les insérer dans le texte en les faisant opportunément figurer dans les diverses opérations de commerce »<sup>37</sup>.

L'on distingue, aussi, une étincèle de cette modernité dans le manuel de Malavasi, lequel choisit de consacrer la première partie de son volume à la correspondance en évitant, lui aussi, une succession aride de modèles et, en introduisant une répartition méthodique des lettres d'affaire par groupes et par classe. Les lettres et tous les documents, se référant aux affaires, sont précédés de notions et de préceptes généraux, c'est-à-dire des données commerciales, économiques, juridiques et même des règles fondamentales et des conseils indispensables pour rédiger chaque genre de lettres ou de documents, tels que : *I. Importance de la correspondance commerciale* ; *II. Importance de la langue et de la correspondance commerciale françaises, au point de vue du commerce extérieur de l'Italie* ; *III. Définition et style de la lettre commerciale* ; *IV. Forme de la lettre commerciale française* ; *V. Parties de la lettre commerciale française* ; *VI. Division de la correspondance commerciale*. La correspondance commerciale, définie par Malavasi, comme « l'âme du commerce », est donc prise en compte en tant que base pour mener à bon terme les affaires avec les maisons étrangères ; en effet, une correspondance active et soignée peut éviter les ralentissements dans les rapports et la diminution dans les affaires. Il spécifie, également, que la lettre commerciale est une conversation, par écrit, entre deux commerçants éloignés l'un de l'autre ; il est important, effectivement, de bien maîtriser la fonction phatique de la langue car dans la rédaction d'une lettre, l'on a à disposition seulement la langue et il est impossible de pouvoir modérer les maladresses par des moyens extralinguistiques<sup>38</sup>. Les règles principales à appliquer sont assurément la précision, la clarté, la simplicité et la concision. Malavasi propose des modèles, en français avec en parallèle la traduction en italien, et des phrases pour commencer et terminer une lettre commerciale, comme par exemple : *- J'ai l'honneur de vous annoncer que je viens de fonder en cette ville une Maison de Commission [...] ; Agréez, Monsieur, nos civilités bien empressées* ; ... Il s'agit de formules figées, ou pragmatèmes, typiques de la

<sup>37</sup> Ivi, p. X.

<sup>38</sup> S. Whittaker, *La correspondance commerciale : apprentissage de stratégies discursives en langue étrangère*, in “Revue française de linguistique appliquée”, vol. VI, no. 2, 2001, pp. 99-100.

correspondance commerciale dont la connaissance s'avère fondamentale pour éviter les impairs et les infractions aux règles de la politesse.

Dans le manuel de Spezia, les règles générales de la correspondance commerciale sont tout d'abord expliquées avant de montrer, ensuite, quelques exemples d'introduction et, tout à la fin, quelques modèles de lettres divisées en macro groupes. Deux autres manuels, notamment celui de Soresini et de Vitale, se limitent, dans le premier cas, à proposer les abréviations les plus usitées dans les lettres commerciales et les manières de les « commencer et finir », tandis que, dans le deuxième cas, il s'agit de modèles de lettres, de circulaires, d'offres de service, de demandes de renseignements, d'ordres et de commandes. Pour chaque modèle, l'auteur propose des notes et des variantes pour offrir à l'élève un plus large éventail de possibilités, comme par exemple dans une lettre passe-partout pour l'envoi d'un compte courant : [...] *dont nous nous débitons* (2) - (2) *Que nous avons porté à votre débit... dont vous voudrez bien nous créditer*. Les auteurs des manuels analysés consacrent, indubitablement, à la correspondance une part non négligeable de leur texte, mais certains se contentent tout simplement de disséminer des modèles de lettres, sans un critère précis, tout au long du volume.

#### *Les exercices*

« Per l'insegnamento di tale materia, il docente deve badare a non indugiarsi di troppo sulla grammatica e ad eseguire invece frequenti esercizi pratici, affinché gli alunni, nel minor tempo possibile, imparino a leggere correntemente ed a pronunciare come si conviene. Gli esercizi di lettura e di nomenclatura dovranno sempre avere relazione a quanto può tornare più utile al commerciante »<sup>39</sup>. Le terme 'pratique' revient souvent dans les recommandations pour l'apprentissage de la langue dans les écoles de commerce et les exercices sont le moyen indispensable pour mettre en œuvre les règles et les notions acquises. La typologie d'exercices proposée, dans les

<sup>39</sup> « Pour l'enseignement de cette discipline, l'enseignant doit faire attention à ne pas trop s'attarder sur la grammaire et à exécuter, au contraire, de fréquents exercices pratiques, afin que les élèves, dans les plus brefs délais, puissent apprendre à lire couramment et à prononcer comme il convient. Les exercices de lecture et de nomenclature devront toujours avoir un rapport avec ce qui peut s'avérer utile pour les commerçants » (notre traduction), Atti del primo Congresso degli Istituti industriali e commerciali italiani, in Torino-15-19 settembre 1898, Tipografia G.U. Cassone, Torino, p. 229.

différents manuels, est très hétérogène ; toutefois les thèmes et les versions, utilisés pour l'application raisonnée des règles dans l'enseignement théorique ou grammatical<sup>40</sup>, sont, bien évidemment, largement représentés. Nous les retrouvons surtout dans les manuels de Caricati et de Malavasi, mais les sujets des thèmes et des versions diffèrent complètement entre les deux auteurs. D'une part, Caricati se conforme à la tradition, en offrant, dans la totalité de ses volumes, des versions portant sur les règles de syntaxe étudiées dès la première année et, dans les deux derniers volumes, des versions sur des sujets courants tels que *Giustizia e carità*, *Il mulino che non gira*, *il vagabondo*, etc... ; d'autre part, Malavasi ne propose que des thèmes et des versions portant exclusivement sur des sujets qui se réfèrent à l'enseignement commercial et professionnel : *Circulaires, offres de services, ordres (ordres pour draps, pour tulle, pour sucre, ...), avis de versements, d'expéditions, etc...* Pareillement, le texte de Spezia propose pour chaque chapitre des exercices de lecture et de traduction, de manière progressive ; au tout début, il s'agit de simples phrases sur le commerce ; puis le texte aborde, dans la dernière partie du volume, des thèmes plus complexes sur l'économie italienne.

Lovera et Maio Ruggi proposent aux écoles de commerce l'apprentissage de la langue par le biais de la méthode directe, pour que les élèves soient, selon Maio Ruggi, « à même de lire, de comprendre et de parler le plus tôt possible »<sup>41</sup> ; mais si le premier focalise son œuvre sur tous les sujets concernant la pratique du commerce en proposant des lectures, des questionnaires et dans certains cas, des thèmes, la deuxième, au contraire, propose une série de lectures, de conversations et d'exercices pratiques pour la compréhension du texte et pour l'exercice oral de la langue sur la famille, l'école, le temps, le corps humain, etc. Dans les manuels, la présence de la rédaction, de la 'conversation' ou des dialogues est récurrente ; même dans ce dernier cas, les sujets sont très hétéroclites. Les exercices sont donc essentiellement nécessaires pour la mémorisation de la phraséologie et de la nomenclature technique ; il s'agit, en effet, de demander aux élèves un effort d'apprentissage, assez mécanique, de formules, de phrases et du vocabulaire technique et commercial.

<sup>40</sup> C. Puren, *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*, Clé international, Paris, 1988, p. 36.

<sup>41</sup> Maio Ruggi, *Pour lire et parler*, cit., *Avertissement*, p. 3.

### *Phraséologie et vocabulaires*

Rien de surprenant, donc, si l'on retrouve dans la plupart des manuels analysés des listes de termes familiers ou techniques à utiliser pour la traduction, des proverbes, des gallicismes, la nomenclature technique et la phraséologie commerciale. Le manuel de Soresini, par exemple, porte exclusivement sur la phraséologie et la nomenclature commerciale, de la marine marchande et de la marine de guerre ; mais aussi, sur la phraséologie familière et grammaticale, les proverbes, les similitudes et les comparaisons, les noms et les locutions d'origine historique. Un vaste panel pour permettre à l'élève et à l'homme d'affaires, en l'occurrence, de posséder un large choix d'expressions pour une utilisation immédiate et pragmatique de la langue française. Il s'agit encore d'un ancrage à la méthode traditionnelle où l'enseignement de la langue passe par l'enseignement de « listes de mots groupés par thèmes et/ ou de recueils de dictons ou expressions idiomatiques »<sup>42</sup>, mais l'étude d'une langue de spécialité doit passer par l'apprentissage d'une terminologie spécifique sans négliger, toutefois, la connaissance des structures fondamentales de la langue courante. Certains manuels, comme celui de Frisoni, proposent aussi un dictionnaire essentiel à la fin de l'ouvrage pour la recherche immédiate des termes techniques ; ce qui permet d'éviter l'achat d'un dictionnaire qui n'est pas à la portée de tous les élèves.

### *Lectures*

La lecture, héritage de l'enseignement classique, est un pilier indispensable dans la structure des manuels ; elle a toujours été proposée dans les manuels d'enseignement de la langue française et les 'morceaux choisis' figurent dans des textes de lecture complémentaires ou incorporés dans les ouvrages. Il s'agit d'une manière de véhiculer des connaissances et des idées, avec l'intention sous-jacente d'instruire les élèves ; ce qui s'est répandu, par exemple, en Italie après l'unité nationale, avec des extraits qui portent sur la science, la géographie, l'histoire, surtout italienne, et, bien entendu, la littérature. Les lectures devaient être instructives et devaient diffuser des concepts utiles. Dans les manuels étudiés, les lectures concernent, dans la plupart des cas, le commerce, les banques, les industries, les métiers, les transports, etc. ; Lovera propose aussi des lectures sur la France au travail, Malavasi des aperçus de géographie politique et économique des pays francophones. Avec la méthode di-

<sup>42</sup> Puren, *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*, cit., p. 45.

recte, l'enseignement de la civilisation française est un moyen pour mieux connaître le pays dont on apprend la langue et, dans ce cas spécifique, le partenaire économique.

Le manuel de Spezia, nous l'avons déjà vu, offre des extraits sur les productions agricoles et industrielles italiennes ; celui de Tonani des fiches sur les marchandises et les produits manufacturés ; il en est de même pour celui de Vitale qui leur consacre la première partie de son ouvrage (le lin, le chanvre, le coton, le fer, le cuivre, etc.). Caricati est le seul à proposer, en revanche, des morceaux choisis d'écrivains français.

### *Conclusions*

Les manuels étudiés nous révèlent que la plupart des auteurs étaient animés d'une volonté de modernisation et leurs ouvrages nous le montrent. L'apprentissage pratique est exigé pour un usage utilitariste et immédiat de la langue dans le monde du travail et les textes doivent s'adapter à une société en plein développement et qui demande des travailleurs spécialisés. L'enseignement de la langue étrangère en tant que langue de spécialité doit garantir une connaissance suffisante pour une communication la moins ambiguë possible et pour une reconnaissance d'appartenance à une communauté professionnelle<sup>43</sup>. Les manuels, publiés en Italie, à la fin du XIXe et au début du XXe, et destinés désormais à un public de plus en plus vaste, témoignent de la diversification des méthodes proposées durant cette période ; même si une partie reste encore ancrée dans la méthode traditionnelle. Un bon nombre de manuels, au contraire, en optant pour l'expérimentation de nouvelles méthodes, est plus dirigé sur le côté pragmatique de l'apprentissage de la langue. Tous ces manuels, tout en étant fondamentalement des produits commercialement attrayants, constituent toutefois le reflet des méthodes d'enseignement des langues étrangères durant une période de grands changements économiques et politiques.

Ces manuels représentent donc l'état embryonnaire d'un long travail de la didactique des langues qui ne traversera pas seulement la fin du XIXe siècle et les débuts du XXe mais s'étendra jusqu'à nos jours. Ces textes sont la photographie didactique de l'école commerciale en Italie, un cliché en noir et blanc des premiers pas effectués pour se démarquer de l'éducation classique.

<sup>43</sup> P. E. Balboni, *Le Microlingue scientifico-professionali. Natura e insegnamento*, Petrini, Palermo 2000.

